

# CGT FLASH

**Suite au CHSCT et au CTE la CGT a voté  
CONTRE les nouveaux critères  
d'avancement de carrière**

La valeur professionnelle devient le 1<sup>er</sup> critère

Diminution de la prise en compte de l'ancienneté

Le critère de départ à la retraite disparaît

Les arrêts maladies au-delà de 15 jours sont pénalisants

Les critères sont différents selon la catégorie A, B ou C

**CGT CHU CAEN** Avenue Côte de Nacre, 14033 Caen Cedex

☎ : 02 31 06 48 58 – Port : 06 76 03 50 45

Email : [cgt@chu-caen.fr](mailto:cgt@chu-caen.fr)

Site Internet : [www.cgtchucaen.reference.syndicale.fr](http://www.cgtchucaen.reference.syndicale.fr)